

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN / N°23

JUIN 2016

RÉUNION DU CAR L'ADMINISTRATION RÉGIONALE RÉUNIE À SAINT-MARTIN



La Présidente Aline Hanson a reçu, à l'hôtel de la Collectivité jeudi 16 juin 2016, le Préfet de Région Jacques Billant, représentant de l'état dans les collectivités de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, les services de l'état de la Guadeloupe, la préfète de Saint-Martin et Saint-Barthélemy, Anne Laubies, et ses services, pour la première réunion du Comité de l'Administration Régionale (CAR), à Saint-Martin.

SAINT-MARTIN AU SOMMET DE L'AEC À CUBA

(page 6)



LA SALLE OMNISPORTS ENTIÈREMENT RÉNOVÉE

(page 5)





L'édito de la Présidente

Le mois de juin touche à sa fin, et avec lui l'année scolaire. Elle s'est très bien passée dans nos établissements, et j'espère que nos élèves se classeront en bonnes places aux divers examens.

Je suis très satisfaite que la collectivité ait pu mener à son terme le projet de cité scolaire.

En permettant de désengorger les établissements de Marigot, la cité scolaire a contribué à de meilleures conditions de travail pour les élèves, et c'était bien là notre objectif.

Désormais, c'est le développement de l'enseignement post-bac qui centralise notre attention, car il est essentiel de créer des opportunités d'études pour nos jeunes, qui doivent encore quitter le territoire pour étudier, avec toutes les contraintes que cela comporte. A la rentrée de septembre nous installerons un BTS Tourisme avec le Rectorat, qui sera le premier d'une longue série, je l'espère. En attendant, je souhaite à tous les élèves de profiter de la trêve estivale avant de reprendre leur apprentissage sérieusement en septembre.

Le mois de juin a aussi accueilli une grande première, puisque le comité de l'administration régionale (CAR) s'est tenu à Saint-Martin pour la première fois. Le préfet Jacques Billant est venu avec ses services, et je l'en remercie, car nous avons pu avancer sur certains dossiers et obtenir des réponses concrètes eu égard à des problématiques que nous rencontrons. C'est un signe fort de la part de l'état, car Saint-Martin est encore pénalisé par la centralisation en Guadeloupe des services de l'état.

Toujours dans le cadre de nos relations avec l'état, je serai à Paris, le 21 juin, pour suivre l'audience du conseil constitutionnel relative à la question prioritaire de constitutionnalité (QPC) que j'ai déposée au nom de la collectivité, concernant la mauvaise compensation des charges intervenue lors du changement de statut en 2007. Le délibéré sera rendu en juillet, mais j'ai tenu à faire le déplacement, car la compensation des charges est une question cruciale pour l'avenir de notre territoire.

Plus légèrement, la collectivité organise la fête de la musique, mardi 21 juin, avec un concert sur le Front de mer de Marigot. J'invite la population à profiter de cette soirée de fête, dans un esprit de célébration et de partage.



En effet, c'est la première fois depuis l'avènement de la nouvelle COM, que le CAR a lieu à Saint-Martin. Il se réunit tous les mois et traite tous les trimestres des affaires concernant les îles du Nord, mais en Guadeloupe.

L'objectif de cette grand-messe administrative était de réunir tous les services de l'état autour de la Collectivité, pour faire avancer les dossiers en cours. Ainsi, la Présidente Aline Hanson était entourée des vice-présidents Rosette Gumbs-Lake, en charge de la démocratie participative, et Wendel Cocks, en charge de l'économie, de Jeanne Rogers-Vanterpool en charge du Tourisme, de Louis Fleming en charge de l'eau et de l'assainissement, du DGS Philippe Millon, des directeurs généraux adjoints et directeurs de la Collectivité. Tandis que le Préfet Billant avait à ses côtés la préfète Anne Laubies, la préfète Régine PAM, en charge de la cohésion sociale, le Recteur d'Académie Camille Galap, le représentant de l'ARS, le directeur des Finances Publiques, le directeur de l'INSEE, ainsi que le directeur de la DEAL, le directeur de la Mer, le directeur de l'Agriculture, le directeur du Travail, le directeur des Affaires Culturelles, et le directeur de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion sociale.

Autour de la table du conseil territorial les services ont ainsi pu échanger sur les sujets en cours et les projets portés par la collectivité de Saint-Martin pour faire avancer les dossiers.

Figurant à l'ordre du jour de ce premier opus, 7 grands thèmes ont occupé les discussions :

- **La Formation Professionnelle/Insertion/Enseignement supérieur/Jeunesse**, avec des sujets comme la création de la Mission Locale, d'un BTS Tourisme, d'un Centre International de Langue, d'un Centre d'excellence et d'éducation par le Sport et d'un Comité de l'emploi, de la Formation et de l'orientation Professionnelle
- **L'Agriculture et la pêche** avec la mise en œuvre du Code rural et de la pêche maritime, la modification de l'arrêté ministériel du 6 Février 1975 relatif à l'immatriculation des navires et autres bâtiments de mer, la mise en place d'une banque publique d'investissement (BPI) et le Plan de rattrapage pour les filières pêche, agriculture et d'élevage.
- **La Santé**, avec le projet de pôle médico-social et le contrat local de santé en déclinaison du Plan Santé outre-mer, annoncé par la ministre de la Santé tout récemment.
- **L'Aménagement du Territoire, les Grands Projets, le Tourisme**, avec la mise en œuvre du schéma routier, les besoins en infrastructures en adduction d'eau potable et en assainissement, l'aspect foncier avec la régulation du cadastre, la compétence du transport et de la circulation (code de la route), l'aménagement de la baie de Marigot, et la stratégie touristique.
- **La Gestion des fonds européens**, avec la révision de la maquette FEDER-FSE – Etat 2014 – 2020.

Newsletter numérique de la Collectivité de Saint-Martin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Aline Hanson

RÉDACTION DES TEXTES ET PHOTOS : service communication de la Collectivité de Saint-Martin

COPYRIGHT : Collectivité de Saint-Martin. Rue Victor Maurasse. BP 374 Marigot. 97054 Cedex.

INSCRIVEZ-VOUS À LA NEWSLETTER DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN !

Faire une demande par mail à nathalie.longato@com-saint-martin.fr

Par téléphone : veuillez contacter le service communication de la Collectivité au 0590 29 56 60.

- **Les Archives territoriales et le Patrimoine** avec la restauration et la valorisation des monuments protégés, la consolidation des Archives territoriales et le Projet culturel, éducatif, artistique et touristique de la plantation Mont Vernon.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, la Présidente Aline Hanson a prononcé un discours de bienvenue dans lequel elle n'a pas manqué d'évoquer les attentes politiques fortes de la collectivité de la part de l'état.

La Présidente a rappelé la position de la collectivité, qui demande une autonomie plus forte des services de l'état à Saint-Martin depuis plusieurs années. Elle a aussi demandé l'aboutissement des engagements pris par le Président de la République, lors de sa venue en mai 2015, notamment sur la dette du RSA due à la CAF, qui s'élève actuellement à 41M€, et qui n'a toujours pas été rééchelonnée comme promis.

« La centralisation en Guadeloupe des services de l'état rend pour les élus et techniciens que nous sommes l'accès difficile aux échanges avec vos services et à leur mission d'appui et de conseil aux collectivités. C'est aussi un des motifs d'une certaine latence administrative qui a tendance à ralentir nos actions », a martelé la Présidente, sans oublier d'ajouter que les administrés saint-martinois ne bénéficient pas de la même continuité du service public que dans les autres collectivités.

La Présidente a demandé une représentation plus affirmée et mieux dimensionnée de certains services de l'état ou missions de service public, à l'instar du contrôle et du recouvrement de l'impôt, et demandé la présence à Saint-Martin d'un vice-rectorat et d'une antenne de l'Insee. « Je pense aussi aux différents organismes sociaux (CGSS, CAF) et agence de santé (ARS) insuffisamment organisés localement. », a-t-elle précisé. « J'ajouterai pour conclure sur ce point dans le cadre de nos travaux de réforme de la loi organique, la question d'une préfecture de plein exercice pour Saint-Martin est un sujet prioritaire ».

Lors de sa réponse, le préfet Billant a reconnu que « l'état n'était pas suffisamment représenté à Saint-Martin » et assuré la Présidente « de sa détermination à faire évoluer la situation pour assumer les responsabilités de l'état envers la collectivité ». « L'organisation du CAR à Saint-Martin est un signe fort de l'engagement de l'état à Saint-Martin », a-t-il rappelé.

Pour ce qui est des annonces importantes de cette matinée, le préfet Billant a indiqué que le CAR se réunirait à Saint-Martin une fois par an avant l'été, afin de pouvoir répondre aux attentes de la Collectivité et de faire avancer les dossiers.

Le recteur Camille Galap a, pour sa part, annoncé la création de 5 emplois dans la circonscription des îles du Nord pour l'accompagnement des équipes pédagogiques dans le cadre de l'enseignement du bilinguisme et du français langue étrangère. Le BTS tourisme sera lancé à la rentrée de septembre 2016 et une réflexion est actuellement menée sur la possibilité d'instaurer un BTS Commerce International.

A l'issue de la rencontre, la Présidente Aline Hanson s'est montrée particulièrement satisfaite des avancées concrètes de ce premier CAR « saint-martinois », tout comme le préfet Jacques Billant et la Préfète Anne Laubies qui ont tous deux relevé l'utilité évidente de réunir le CAR à Saint-Martin une fois dans l'année.

Echange de foncier entre la Collectivité et l'état

En marge de la réunion du CAR, le Préfet Billant et la Présidente Aline Hanson ont signé l'acte notarié d'échange de foncier entre l'état et la Collectivité de Saint-Martin, s'agissant de l'ancienne bibliothèque municipale et des bâtiments de l'ancienne gendarmerie de Marigot-Concordia. Par cet acte officiel, l'état a ainsi acquis le bâtiment de l'ancienne bibliothèque de Marigot pour la mise en place de la future Chambre détachée du tribunal, tandis que la Collectivité est désormais propriétaire des bâtiments de l'ancienne gendarmerie, qui seront prochainement réhabilités.



1) LES ACTIONS CONCRÈTES DE LA COM...

Une formation pour les agents affectés dans les établissements scolaires du 2nd degré

La Collectivité de Saint-Martin a organisé une formation à l'attention de ses agents affectés dans les établissements scolaires du 2nd degré. Ainsi, vendredi 17 juin 2016, une trentaine d'agents territoriaux travaillant dans les quatre collèges et les deux lycées de Saint-Martin ont suivi une session de formation, dispensée par madame Anna Delannay de l'éducation nationale, en sa qualité de gestionnaire.

Cette formation a eu pour objectif de répondre aux questionnements des agents sur leurs missions au sein de la fonction publique, et de clarifier le rôle respectif de l'autorité hiérarchique et de l'autorité fonctionnelle à leur égard.

La session a été organisée par la Collectivité à la demande des agents concernés à travers le syndi-

cat UNSA. Le lycée polyvalent des îles du Nord et sa proviseure Jeanine Hamlet ont accueilli les stagiaires.

La Présidente Aline Hanson a tenu à venir encourager les agents et s'est rendue sur place pour l'ouverture de la session. Elle a prononcé quelques mots, encourageant les agents à poser toutes les questions utiles pour mieux appréhender leurs missions de service public. « Ce sont des questionnements légitimes, car pour exercer

convenablement vos missions, vous avez besoin de connaître le cadre de votre fonction et votre rôle précis au sein de l'administration. Cette formation est également bénéfique pour l'institution qui s'enrichit à chaque fois qu'elle agit en faveur de la professionnalisation de ses agents », a indiqué la Présidente.



Saint-Martin fait ses premières Journées de l'eau !

Organisées sur deux jours à la MJC de Sandy Ground par l'Établissement de l'Eau et de l'Assainissement de Saint-Martin (EEASM), les Premières Journées de l'Eau ont été très instructives pour les professionnels, les scolaires et le public.

Ces premières journées de l'eau sur notre territoire ont été très bien accueillies, l'eau étant un sujet universel, surtout sur notre île sèche, où les pouvoirs publics doivent réfléchir à la protection de cette ressource indispensable.

Composées des techniciens des îles environnantes et des chefs d'entreprises de Saint-Martin, les délégations invitées ont été accueillies, le 08 juin, pour une soirée de bienvenue à l'événement. Orchestrée par Patrick Lentz, directeur de l'EEASM, cette soirée a surtout été l'occasion de dresser le tableau de ces deux journées d'information sur le circuit de l'eau.

La Présidente Aline Hanson était présente pour soutenir le conseiller territorial Louis Fleming, président de l'EEASM, à l'origine des Premières Journées de l'eau de Saint-Martin.

Dans ses propos introductifs, la Présidente a fait un bref historique de la situation à Saint-Martin, où l'eau

reste une denrée rare.

« Notre rôle en tant qu'institution est de préserver cette ressource naturelle précieuse. Il nous faut pour cela sensibiliser la population, en particulier les jeunes générations, d'où l'importance d'une telle manifestation », a indiqué la Présidente.

Sur la question de l'assainissement, la Présidente a salué le travail engagé par l'EEASM qui rattrape progressivement le retard structurel du territoire dans ce domaine. « Tout l'enjeu pour l'EEASM est de réaliser les objectifs du schéma directeur de l'eau et de l'assainissement, ce qui représente un besoin conséquent d'investissement. », a-t-elle rappelé. La Présidente, tout comme Louis Fleming, ont remercié l'état et l'Europe qui soutiennent financièrement les projets de la collectivité. « Sans ces infrastructures de base, c'est le développement du territoire qui est compromis », ont-il informé.

La journée du jeudi 09 juin a été consacrée aux échanges entre professionnels. Procédé de l'osmose inverse pour fabriquer de l'eau potable à partir de l'eau de mer (UCDEM), système de distribution de l'eau (GDE), schéma directeur de l'assainissement (EEASM) ont fait l'objet de présentations et de discussions autour de ces thèmes centraux pour le territoire. Des visites sur sites (mare de la baie Lucas, STEU d'Oyster Pond, usine de l'UCDEM) ont également été organisées pour comprendre les enjeux de l'eau à Saint-Martin.

Le vendredi a été consacré au grand public et aux scolaires qui ont pu profiter du village de l'eau, sur le



parking de la MJC de Sandy Ground, pour découvrir le circuit de l'eau et poser de nombreuses questions aux responsables des stands d'information. L'assainissement collectif et non collectif a suscité l'intérêt du public qui a pu se renseigner sur les installations et la législation en vigueur.

Ces premières journées de l'eau ont rencontré un vif succès faisant la satisfaction des organisateurs. L'objectif qui était d'informer le public a été atteint et l'EEASM sera ravi d'organiser la 2e édition des journées de l'eau, l'année prochaine.



La collectivité de Saint-Martin bientôt référencée dans le Worldwide Corporate Tax Guide

Édité par EY, l'un des principaux cabinets d'audit financier au niveau mondial, le Worldwide Corporate Tax Guide est un guide comparatif des régimes fiscaux de 160 pays référencés.

Aline Hanson, Présidente du conseil territorial de Saint-Martin, accompagnée pour l'occasion du vice-président Wendel Cocks, en charge du développement économique et de la conseillère territoriale Jeanne Rogers-Vanterpool, Présidente de l'office du tourisme, a reçu le 7 juin 2016, une équipe d'avocats fiscalistes placés sous la direction de Me Vincent Natier, Avocat-Associé, au sein d'Ernst & Young Société d'Avocats.

Cette rencontre a été l'occasion pour Me Natier de

présenter les travaux réalisés par son équipe. Ceux-ci se traduiront très prochainement :

- par l'insertion dans le Worldwide Corporate Tax Guide, qui couvre plus de 160 pays, d'un chapitre spécifique consacré à Saint-Martin ;
- par la publication d'un guide, conçu en lien avec les services de la collectivité (pôle fiscalité), intitulé « Legal, HR and Tax aspects of Doing business in Saint-Martin » (en anglais) et traitant de l'ensemble des aspects liés à l'implantation d'une activité à Saint-Martin : droit commercial, droit social, droit du travail, droit fiscal...

Ces travaux, réalisés à la demande la Présidente du conseil territorial, ont reçu un accueil très favorable



des élus. C'est en effet la première fois que Saint-Martin va apparaître en tant que juridiction fiscale autonome dans un comparatif mondial sur la fiscalité et disposer d'un guide complet destiné aux investisseurs étrangers.

Plus généralement, ces travaux répondent à l'impérieuse nécessité de mieux faire connaître notre territoire et ses spécificités découlant de son statut particulier auprès des investisseurs dans le but d'attirer des capitaux extérieurs pour la réalisation de projets favorisant le développement économique et la création d'emplois.

Une salle Omnisports flambant neuve !

La collectivité de Saint-Martin a inauguré, mercredi 25 mai 2016, la salle Omnisports de Galisbay après 18 mois de travaux. Baptisée François Matthew - Aka Guédé, du nom d'une figure du sport local, le gymnase est désormais doté d'un revêtement de sol flambant neuf pour la pratique des sports collectifs, et d'installations sportives aux normes européennes en vigueur. Dans son allocution, la Présidente Aline Hanson a remercié chaleureusement les associations et les écoles utilisatrices pour leur patience, ainsi que les entreprises et les services de la collectivité pour le travail réalisé.

Les travaux de la salle Omnisports François Matthew - Aka Guédé ont demandé plus de temps que prévu. En réalité, la collectivité a dû faire face à de nombreux impondérables, liés à la vétusté des installations et à la nécessité de tout remettre aux normes. Construite en 1995, année du cyclone Luis auquel la structure avait vaillamment résisté, la salle Omnisports avait besoin d'un vrai coup de neuf. Installation électrique, structure métallique, gradins, sol, peinture, la réfection a concerné l'ensemble du bâtiment qui a fait peau neuve.



La Présidente Aline Hanson, et le conseiller territorial Alain Gros-Désormeaux délégué à la Jeunesse et aux Sports, ont rappelé les enjeux de ce projet de réhabilitation. Sans oublier de souligner les efforts engagés par la collectivité depuis 2013, pour réhabiliter l'ensemble des infrastructures sportives du territoire. Les plateaux sportifs, les trois stades et la salle omnisports font partie intégrante de ce grand programme de rénovation.

Au total, la collectivité aura investi plus de 5 millions d'euros pour remettre à neuf les installations sportives publiques du territoire. L'état français a apporté une aide considérable (50% des financements) dans le cadre du contrat de développement Etat-COM. Pour la salle Omnisports, les aménagements intérieurs ont nécessité la somme de 550 000€, tandis que les extérieurs ont coûté 260 000€.



Les intérieurs, mais aussi les extérieurs ont été réaménagés et offrent désormais des équipements adaptés pour la pratique de nombreux sports. Les sports collectifs traditionnels peuvent être joués à l'intérieur, tandis que l'espace Beach en extérieur permet la pratique du foot, rugby, tennis et volley de plage. Une école de voile (planche, paddle, etc.) a également sa place sur le site.



Sportif émérite, François Matthew, dit Guédé, a reçu les honneurs le jour de l'inauguration, mis en lumière par une lecture émouvante d'un membre de sa famille, l'ancien élu Louis Mussington. A l'issue des discours, la plaque portant le nom de feu François Matthew a été dévoilée, sous le regard bienveillant de sa famille, des élus territoriaux, et du représentant de la préfète Emmanuel Effantin.

La salle Omnisports rouvrira officiellement ses portes aux scolaires à la rentrée de septembre, mais les associations peuvent d'ores et déjà utiliser l'infrastructure pour des rencontres sportives. Un match de basket-ball a d'ailleurs clôturé la soirée dans une ambiance sportive et conviviale.



Ensemble pour un futur durable à Saint-Martin !



Une exposition était organisée à la Médiathèque territoriale, du 31 mai au 04 juin 2016, par monsieur Xavier Mirre-Minori, chargé de mission Sciences et conseiller pédagogique à l'éducation nationale, dans le cadre de la semaine européenne du développement durable. Le 1er vice-président Guillaume Arnell s'est rendu sur place à la rencontre des écoliers.

Ainsi, mardi 31 et mercredi 01 juin, les scolaires ont été invités à la médiathèque pour découvrir l'exposition réalisée par des élèves de tous les niveaux. Ces élèves ont présenté leurs productions et leurs recherches sur le recyclage, le tri et les phénomènes climatiques liés aux comportements de l'homme. L'exposition était également ouverte au grand public tout au long de la semaine.

En charge du pôle de développement durable de la Collectivité, le 1er vice-président Guillaume Arnell, accompagné du conseiller territorial Jean-David Richardson, s'est rendu à la médiathèque, mardi 31 mai, où il a rencontré les élèves et transmis un message de sensibilisation au tri-sélectif des déchets et plus largement à l'adoption de gestes éco-citoyens pour la protection de notre environnement direct.

« La collectivité a mis plusieurs dispositifs en œuvre pour le tri des déchets, et elle a besoin de vous. Vous êtes nos ambassadeurs, c'est vous qui avez la lourde tâche de transmettre à vos parents les bons gestes pour protéger la planète et Saint-Martin », leur a-t-il indiqué lors d'un échange très riche avec les élèves.

Pour appuyer cette initiative, la Direction de l'Environnement et du cadre de vie de la Collectivité, dirigée par Anne-Marie Bouillé, avait installé une exposition dans le hall de la médiathèque, sur les gestes du tri et la préservation de l'environnement.

La collectivité de Saint-Martin vient tout juste de lancer une campagne de communication avec son partenaire Eco-Emballages pour sensibiliser la population au tri sélectif. Les ambassadeurs du tri de la collectivité se rendront prochainement dans les quartiers pour transmettre les gestes du tri et expliquer aux habitants les comportements à suivre.

La collectivité de Saint-Martin vous remercie par avance de votre implication dans cette action visant à préserver notre territoire.



La Collectivité de Saint-Martin membre associé de l'AEC

Présente au 7e sommet de l'association des Etats de la Caraïbe (AEC), qui se tenait au Palais des Congrès de la Havane à Cuba, du 02 au 04 juin 2016, la Présidente Aline HANSON a été très honorée de l'accueil réservé à la collectivité de Saint-Martin au sein de l'AEC. En effet, jeudi 02 juin, l'adhésion de Saint-Martin en tant que membre associé de l'AEC en son nom propre, a été ratifiée à l'unanimité des pays membres.



« Soutenue par la République française et les états

membres, la demande d'adhésion en nom propre déposée par la Collectivité de Saint Martin a été très bien accueillie », s'est réjouie la Présidente.

Aline HANSON s'est rendue à Cuba avec la délégation française composée de l'Ambassadeur de France à Cuba, Jean-Marie BRUNO, Véronique BERTILE, ambassadrice française déléguée à la coopération régionale dans la zone Antilles-Guyane, Hédi PICQUART, Ambassadeur de France à Trinidad et Tobago et Michel MAGRAS sénateur de Saint-Barthélemy. Marie-Luce PENCHARD, 2e vice-présidente de la région Guadeloupe et Alfred MARIE-JEANNE, Président de la collectivité territoriale de la Martinique, étaient également présents.

En marge du sommet, la délégation française a été invitée à l'Ambassade de France par l'Ambassadeur Jean-Marie BRUNO qui a souhaité s'entretenir avec les Présidents des collectivités françaises des Antilles. Un peu plus tôt dans la journée, le secrétaire général de l'AEC, Alfonso Munera recevait une « standing ovation » au Palais de la révolution, à l'issue de la présentation de son bilan à la tête du secrétariat général.

Vendredi 03 juin, les états membres ont validé la déclaration de La Havane et le nouveau Plan d'action de l'AEC pour la période 2016-2018. Durant ce sommet, l'AEC a concentré ses efforts sur la coopération, avec l'objectif commun pour les états membres d'accroître la concertation politique en coordonnant davantage leurs actions.

Samedi 04 juin, lors de la réunion à l'intention des chefs d'états et de gouvernements au Palais de la Révolution, le Président cubain, Raoul Castro, a salué l'adhésion de Saint-Martin à l'AEC. Axé sur la promotion du développement durable de la grande Caraïbe, le 7e sommet de l'AEC a été une réussite selon les participants, principalement en raison de son aptitude à resserrer les liens entre les états caribéens et par sa contribution au processus de revitalisation de l'association.

Consciente des enjeux de coopération économique au sein de la grande Caraïbe, la Présidente Aline HANSON était très attachée à l'adhésion de Saint-Martin en son nom propre. Désormais, la collectivité de Saint-Martin, au même titre que la Martinique et la Guadeloupe qui sont membres associés depuis avril 2014, pourra directement participer aux réflexions politiques de l'AEC et ainsi inscrire le territoire dans les actions commerciales, touristiques et de protection contre les risques naturels, qui seront initiées à l'échelle caribéenne.

2) LES BRÈVES DU MOIS

Le projet CultuWilde salué par le jury de l'Université de Brest

L'association Cultuwide présidée par le jeune saint-martinois Michel Zapata a



présenté son projet de fin de 1ère année de Master en Management de Projets Internationaux Multilingues, mardi 24 Mai 2016, au jury de l'Université de Brest. La collectivité de Saint-Martin qui accompagne ce projet depuis son origine, est venue soutenir les membres de l'association, représentée par Junisa Gumbs de la Maison de Saint-Martin à Paris.

Intitulé « L'Océan au cœur de la vie - Ghosnets aux Antilles », ce projet original a su conquérir le jury de l'université, qui l'a qualifié « d'une vraie réussite scolaire, et personnelle ».

L'équipe de Michel Zapata a présenté toutes les étapes de ce projet environnemental. L'on se souvient que les membres de l'association CultuWilde étaient à Saint-Martin début mai, où ils ont pu visiter le domaine maritime protégé avec le soutien de la Réserve Naturelle de Saint-Martin, et présenter une exposition des travaux réalisés dans le cadre du projet, à la CCISM.

Devant le jury de l'université de Brest, les membres de CultuWilde ont remercié les partenaires qui les ont aidés à sensibiliser la population à la problématique des filets de pêche qui détruisent la vie sous-marine. En traitant de ce fléau environnemental, le projet de CultuWilde a été d'une grande utilité, il a aussi permis de faire connaître Saint-Martin à Brest, tout en validant cette première année de master.

Dans ses remerciements, Michel Zapata a salué le soutien de l'Office de Tourisme de Saint Martin, la SEMSAMAR et la Collectivité de Saint Martin envers un projet visant à encourager la protection du patrimoine marin dans le bassin caribéen.

La collectivité refait le marquage au sol sur la RN7 et dans certains axes secondaires

La collectivité de Saint-Martin a procédé à la rénovation des marquages au sol sur une partie de la RN7 et sur les zones de stationnement et de circulation, situées route du Fort Louis à Marigot. L'objectif de ces travaux, initiés par le Pôle de développement Durable de la Collectivité, était de réaffirmer par le marquage au sol les zones de stationnement autorisées, notamment dans la partie haute de la rue où la voie de circulation n'était plus respectée.

Grâce à cette réhabilitation, les deux voies de circulation (montante et descendante) de la route du Fort Louis, sont à nouveau praticables et les conditions de sécurité permettant aux véhicules de secours d'accéder au parking du Fort, où se rendent de nombreux touristes, sont à nouveau réunies.

Tout automobiliste ne respectant pas ce marquage au sol pourra recevoir une contravention pour stationnement gênant. La collectivité pourra également procéder à l'enlèvement du véhicule par la fourrière.



Course Relais inter-entreprises de la Semsamar Cliquez sur la carte du parcours pour visualiser les étapes

Afin de permettre aux amateurs de course à pied de visualiser le parcours du relais interentreprises 2016 de Saint-Martin, organisé par la Semsamar, dimanche 12 juin 2016, la Direction des Systèmes d'Information de la Collectivité de Saint-Martin, dirigée par monsieur Martial Halley, a réalisé une carte interactive du relais.

Cette carte à échelle était accessible sur le site Internet de la Collectivité www.com-saint-martin.fr. Elle indiquait le parcours du relais, les points de passage de relais et les zones traversées par les coureurs.

En quelques clics, les amateurs de course à pied ont pu visualiser toutes les informations utiles sur le relais interentreprises de la Semsamar à partir de leur smartphone.

La COM et l'Office de tourisme, à la French party de l'OTAN !

La Collectivité d'Outre-mer de Saint-Martin et l'Office de Tourisme de Saint-



De gauche à droite : Olivier Louis responsable promotion Europe pour l'Office de tourisme, Marie-José Gauthier, Représentante de la Collectivité de Guyane à Bruxelles; Cyrielle Cuirassier, représentante de la Région Guadeloupe à Bruxelles, Rudy Lake, Chargée de mission Affaires européennes pour la Collectivité de Saint-Martin, Aline Thomaseau, du Comité du Tourisme de la Guadeloupe; Segbedgi Rousselein, Directeur du pôle tourisme de la Martinique à la Maison de la Martinique à Paris.



Martin ont participé, jeudi 26 mai 2016, à la « French Party » organisée par la Représentation de la France auprès de l'OTAN. Cet événement promotionnel auquel étaient attendus 1500 à 2000 visiteurs, s'est déroulé au siège de l'OTAN à Bruxelles.

La French Party a pour objectif de promouvoir la culture, le savoir-faire artisanal, culinaire et technologique des régions françaises et des destinations présentes. Les organisateurs de cet événement ont tenu à y faire participer la France dans son ensemble en y invitant les territoires d'Outre-mer, démontrant ainsi sa diversité.

C'est dans une ambiance conviviale et chaleureuse, que le stand de Saint-Martin a accueilli de nombreux agents civils et militaires membres des délégations nationales des Pays membres et partenaires de l'OTAN. Il a ainsi été possible de leur présenter l'île, ses caractéristiques, ses atouts touristiques et ses opportunités d'investissement, grâce aux supports de communication comme les brochures, guides et flyers, sans oublier les goodies et l'incontournable dégustation du « Guavaberry punch ». Cette opération a été un succès, car elle a permis à Saint-Martin de gagner en visibilité auprès d'un public qui méconnaissait la destination et d'inciter les visiteurs à venir découvrir l'île. Un objectif de l'exécutif territorial qui multiplie les actions en vue de faire connaître le territoire.

Médiathèque : une conférence pour mieux connaître l'histoire de Saint-Martin

La seconde conférence consacrée à la découverte de l'histoire de Saint-Martin, « Know your history, know your country », a eu lieu, mercredi 25 mai 2016, dans la salle de l'heure du conte, à la Médiathèque territoriale de Concordia.

Sur une initiative du Conseil de Quartier n°3 représenté par Alexis Stanford, et de l'association Hot'n Spicy, avec le support de la Collectivité de Saint-Martin via sa direction des Archives territoriales et du Patrimoine, ce cycle de conférences, débuté le mercredi 23 mars, a proposé de faire découvrir l'histoire de Saint-Martin, de façon chronologique et thématique, à travers l'analyse des archives et des ouvrages. L'objectif était de stimuler la recherche historique, surtout envers les jeunes et de favoriser les échanges sur l'histoire de la partie française et celle de la partie hollandaise.

Ainsi des personnalités comme Gérard LAFLEUR, docteur en histoire moderne et contemporaine au sein de la Société d'Histoire de la Guadeloupe, Rhoda

ARRINDELL (ex Ministre de l'Education et de la Culture de Sint Maarten, et le représentant du Quartier N°3, Alexis Stanford, sont intervenus sur des thèmes de société pour enrichir cette conférence.

Saint-Martin à nouveau récompensé par Tripadvisor

2016 continue sur une note très positive pour Saint-Martin. En effet l'île est à la huitième place du classement des dix plus belles îles de la Caraïbes pour les Tripadvisor Travelers' Choice Awards 2016.

De plus, Grand-Case est également parmi les dix meilleures destinations de la Caraïbes pour la deuxième année consécutive.

Les Travelers' Choice Awards sont le plus grand honneur accordé par TripAdvisor. Basé sur des millions d'avis et opinions de voyageurs du monde entier, ces prix annuels reflètent « le meilleur du meilleur » dans le domaine du service, de la qualité et de la satisfaction des clients, en matière d'hébergement, de destination, d'activité et même de marque et de produit.

« Ceci est le résultat du travail de toute une équipe dévouée en étroite collaboration avec les partenaires touristiques de l'île. Nous en sommes très fiers ! » dit Jeanne Rogers-Vanterpool, Présidente de l'Office de Tourisme de Saint-Martin.

Pour rappel, Saint-Martin est nominé dans trois catégories pour les World Travel Awards 2016 dans les catégories suivantes :

- Première destination de la Caraïbe
- Meilleure destination pour les lunes de miel
- Destination la plus romantique de la Caraïbe

Vous pouvez voter pour Saint-Martin sur le lien suivant www.worldtravelawards.com/vote les votes sont ouverts jusqu'au 31 Juillet 2016 prochain. Les résultats seront annoncés le 17 Septembre 2016 lors de la cérémonie annuelle des World Travel Awards pour la région Caraïbes qui se déroulera à Sandals Ochi Beach Resort, Ocho Rios à la Jamaïque.



La Présidente Aline Hanson a reçu, vendredi 17 juin 2016, madame Sylvie Hanoteaux, Présidente du tribunal de Saint-Martin. Cette rencontre de courtoisie a été l'occasion d'échanger sur les questions liées à la justice à Saint-Martin et d'évoquer les particularités du territoire.

3) LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS DU MOIS

Le vice-président Wendel Cocks aux 2e Assises de la pêche en Martinique

Le vice-président Wendel Cocks, en charge du développement économique, a participé aux 2e Assises de la pêche et de l'aquaculture de la Martinique, les 09 et 10 juin 2016, où il a représenté la Collectivité de Saint-Martin et la Présidente Aline Hanson. Aux côtés des îles de Sainte Lucie, Saint Barthélemy, la Dominique, Désirade, Barbade et la Martinique, le vice-président a pu faire valoir les objectifs de Saint-Martin, lors de son allocution devant les représentants des territoires voisins.

Professionnels et responsables politiques étaient réunis à l'auditorium de l'hôtel Batelière à Schoelcher, pour deux jours d'échanges sur les problématiques de la pêche et aboutir à l'élaboration d'un cap de développement pour les prochaines années. L'objectif de ces Assises : remettre à flot



et structurer ce secteur économique en souffrance. La qualité des infrastructures, l'état de la flotte maritime, les réseaux commerciaux, la valorisation des produits de la mer et les axes de développement du secteur de la pêche au niveau caribéen, ont été abordés lors des discussions inter-îles. Les possibilités et les filières de financement des projets et la formation à la pêche professionnelle ont aussi fait l'objet d'échanges entre les territoires, soucieux d'actionner tous les leviers existants pour moderniser ce secteur traditionnel d'avenir.

Dans son allocution, le vice-président Wendel Cocks a rappelé qu'à Saint-Martin « tous, y compris les pouvoirs publics s'étaient longtemps satisfaits d'un certain flou, d'un certain laisser-faire sous l'œil complaisant des services de l'Etat » et qu'il était désormais nécessaire de « créer les conditions où les pêcheurs iront volontiers s'enrôler et

où les jeunes trouveront dans cette industrie leurs futurs débouchés ».

Le vice-président a par ailleurs indiqué avoir demandé depuis plusieurs années « à ce que les spécificités saint-martinoises soient prises en compte par l'élaboration de dérogations raisonnables permettant un modèle économique pérenne qui garantisse la sécurité des professionnels du secteur ». Il a précisé « qu'il faudra aussi prendre en compte la demande des grandes enseignes de distribution ou de restauration afin de développer une vraie adéquation avec celles-ci ».

En conclusion, Wendel Cocks a invité les territoires à réfléchir à la reconstruction commune du secteur de la pêche dans notre zone d'influence : « Notre pêche doit se réinventer, se repenser dans un environnement mondial où la surpêche semble être un mal contre lequel chacun doit lutter », concluait-il.



Rencontre avec Jean Marc MORMECK à la Maison Saint-Martin

Vendredi 10 Juin 2016, le nouveau Délégué Interministériel pour l'égalité des chances des Français d'outre-mer, Monsieur Jean Marc MORMECK et son directeur de Cabinet, Monsieur Nicolas MAZIERES, ont rendu visite à la Maison de Saint-Martin à Paris.

Cette visite a été l'occasion pour l'équipe de la Maison de Saint-Martin à Paris, dirigée par Jeanine Hodge, de présenter à monsieur Mormeck les missions de l'Antenne, plus particulièrement les dispositifs mis en place pour l'accompagnement des jeunes Saint-Martinois qui font leurs études en Métropole.

Les problématiques spécifiques à Saint-Martin sur le plan de la jeunesse et les possibilités de développer un réseau d'offre de stages aux jeunes ultramarins en Métropole ont fait l'objet d'échanges constructifs.

Jean-Marc Mormeck s'est montré particulièrement concerné par les réalités de l'île et s'est engagé à soutenir l'Antenne de Paris dans l'accomplissement des missions confiées par la Présidente Aline Hanson eu égard à la jeunesse.



Les Archives territoriales ont célébré l'archéologie



territoriales et de la Médiathèque, du jeudi 16 au lundi 20 juin 2016. Enfin, une présentation intitulée « Les archives de l'archéologie à Saint-Martin » a été assurée par Stéphanie DARGAUD, conservateur du patrimoine, Directrice des Archives territoriales et du patrimoine, le samedi 18 juin 2016, à 10h dans la salle de recherche. Ce fut l'occasion de présenter des documents d'archives uniques sur l'archéologie à Saint-Martin pour mieux appréhender l'importance de la conservation des données et des documents produits lors des campagnes de fouilles et leurs usages potentiels pour la connaissance de son histoire et de son territoire.

La journée du vendredi 17 juin a été plus particulièrement réservée à l'accueil des scolaires (sur réservation). Les petits élèves et le grand public ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir l'exposition des Archives territoriales, « Archives du sol, Archives de papier. L'archéologie à Saint-Martin (1950-2015) ».

Pour la deuxième année consécutive, les Archives territoriales de Saint-Martin ont accueilli dans le cadre des Journées nationales de l'archéologie, plusieurs événements marquants. L'objectif de ces journées était de sensibiliser le public et les scolaires à l'archéologie, tout en leur donnant accès aux métiers de la recherche et à leurs nombreuses facettes.

Le premier était une exposition intitulée « Les experts de l'archéologie », conçue et réalisée par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives). Cette exposition a permis de mettre à l'honneur les métiers de l'archéologie aux Archives territoriales où géomorphologie, palynologie, archéozoologie ou encore anthropologie ont suscité l'intérêt du public. Une façon ludique de découvrir l'archéologie autrement, à travers ses métiers et leur technicité. Une exposition bilingue (français et anglais) a été

présentée dans le hall du bâtiment des Archives



Le colonel Descoux de la gendarmerie reçu en collectivité

La Présidente Aline Hanson a reçu, lundi 13 juin 2016, le colonel Jean-Marc Descoux commandant du groupement départemental de la Gendarmerie nationale de Guadeloupe, qui a pris ses fonctions le 08 septembre 2015.

Cette première visite de courtoisie a été l'occasion de faire un point général de la situation de la délinquance à Saint-Martin. Le colonel Descoux a, en outre, indiqué que les chiffres officiels traduisaient une baisse des infractions sur le territoire de la collectivité. Il a précisé qu'un peloton de gendarmerie supplémentaire avait été affecté à Saint-Martin, conformément à l'engagement pris par le Président de la République, lors de sa venue à Saint-Martin, le 08 mai 2016. Il s'agit d'un peloton de la garde républicaine.

La Présidente a ensuite fait part au colonel des attentes fortes du territoire en matière de sécurité publique, tout en saluant la qualité des échanges entre les services de la gendarmerie et la police territoriale.



Les mamans et les papas de Saint-Martin à l'honneur !

Comme chaque année, la Collectivité de Saint-Martin a fêté les mamans, puis les papas. Jeudi 26 mai 2016, la Présidente et son exécutif ont convié une cérémonie dans la salle des délibérations de la Collectivité, afin de mettre à l'honneur des mamans émérites des six quartiers de Saint-Martin. L'opération a été renouvelée le vendredi 17 juin 2016, pour fêter cette fois les papas.

En partenariat avec les conseils de quartier, six mamans ont été sélectionnées aux six coins de l'île pour leur parcours exemplaire. Ainsi, madame Suzanne COCKS, du quartier n°1, madame Rosette RICHARDSON du quartier n°2, madame Anaïs GOMBS du quartier n°3, madame Hélène ROGERS épouse MINVILLE du quartier n°4, madame Aline GUMBS du quartier n°5 et madame Marjorie ANTOINE du quartier n°6, ont été honorées.

Les conseils de quartier ont également sélectionné six papas exemplaires. Ainsi, monsieur Dennys Leroy HYMAN, du quartier n°1, M. Léonard LARMONY du quartier n°2, M. Georges Apollinaire GOMBS du quartier n°3, M. Jean Albert MINVILLE du quartier n°4, M. Laurent Joseph MINVILLE du quartier n°5 et M. Clément VAN HEYNINGEN du quartier n°6, ont été honorés.

Dans son allocution, la Présidente Aline Hanson a rappelé le rôle central de la mère dans les familles : « la maman est une figure emblématique dans nos sociétés antillaises, car elle est un véritable pilier au sein de la famille. La mère porte souvent seule la structure familiale et c'est beaucoup de mérite ». A travers ces six femmes d'exception, la Présidente en profitait pour souhaiter une bonne fête à toutes les mamans de l'île.

La 2e vice-présidente Ramona Connor, en charge du pôle Solidarité & Familles, a elle aussi, mentionné l'importance de la mère dans la cellule familiale, tout en rappelant les actions initiées par la Collectivité dans le domaine de la famille. Afin de les récompenser pour leur parcours émérite, les mamans mises à l'honneur ont été couvertes de fleurs et d'éloges, pour le plus grand bonheur des membres de leur famille, fiers du privilège qui leur était réservé.

Des papas tout aussi méritants !

Le 17 juin, les six pères de famille mis à l'honneur ont reçu les félicitations de la Présidente Aline Hanson, qui n'a pas manqué de saluer leur parcours, mais aussi d'interpeler les pères de Saint-Martin pour qu'ils participent pleinement à l'éducation de leurs enfants. « Il n'est jamais trop tard pour s'impliquer et accompagner son enfant vers sa vie d'adulte », a-t-elle lancé.

Chacun a pu dire un mot sur son propre parcours non sans une pointe d'émotion, qui a saisi le public. Reconnaisant de l'éducation qu'ils ont eux-mêmes reçue, les papas honorés ont rendu hommage à leurs parents, tout en invitant les jeunes papas à s'investir pour leurs enfants.

Pour conclure la cérémonie, les six papas méritants ont reçu les honneurs de la Collectivité et leur parcours exemplaire a été salué par l'assistance.



ABOLITION DE L'ESCLAVAGE :

Commémorer pour ne pas oublier notre histoire



Vendredi 27 mai 2016, la Collectivité de Saint-Martin a commémoré le 168^e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, au pied de la statue emblématique Lady Liberty, sur le rond-point d'Agrément.



L'hymne de Saint-Martin a ouvert la commémoration, entonné par la chorale de l'école primaire Aline Hanson de Sandy Ground. « Commémorer pour ne pas oublier, commémorer pour connaître notre histoire commune », c'est avec ces mots que la Présidente Aline Hanson a invité la population à se souvenir, lors de son allocution, rappelant en substance que le devoir d'histoire était tout aussi important que le devoir de mémoire.

L'histoire de l'esclavage et de son abolition à Saint-Martin n'est pas tout à fait la même que dans les îles de la Guadeloupe et de la Martinique. Pour preuve les ouvrages historiques existants, et la date même de l'abolition de l'esclavage intervenu un jour plus tard à Saint-Martin, soit le 28 mai 1848, témoignent de ces différentes fondamentales.

Pour retracer l'histoire telle qu'elle a vraiment eue lieu à Saint-Martin, la Présidente a choisi de citer des extraits des ouvrages de l'historienne locale Daniella Jeffry et du géographe Guy Lasserre. Ces écrits détaillés ont fait replonger l'auditoire dans les faits, dans la vie des esclaves, à cette époque. Une immersion dans le passé émouvante mais nécessaire.

La Présidente a, par ailleurs, précisé que par un vote du conseil territorial, la collectivité de Saint-Martin a demandé au gouvernement de modifier officiellement la date de l'abolition de l'esclavage à Saint-Martin. Des recherches historiques menées par madame Jeffry et confirmées par les Archives territoriales de Saint-Martin, ont, en effet, démontré que c'est bien le 28 et non le 27 mai 1848 que l'abolition de l'esclavage a été proclamée à Saint-Martin. La collectivité est toujours en attente du décret ministériel qui validera cette date. Après les allocutions du sénateur Guillaume Arnell et du représentant de la Préfète Emmanuel Effantin, c'est à travers un spectacle culturel que l'histoire a été honorée. La troupe de Deyon Bovel a, ainsi, interprété « Liberation dance », suivie de la chanson « Feeling good » de Nina Simone chantée par Frantz Capré. Le conseil territorial des jeunes a présenté une allocution sur le devoir de mémoire, au rythme des percussions d'Héliel Coquillas. C'est la célèbre troupe Grain d'Or qui a conclu les festivités avec la chorégraphie « La liberté à travers la danse ».

RSMA : Première cérémonie du drapeau à Saint-Martin !



Judi 26 mai 2016, la Collectivité de Saint-Martin a accueilli pour la première fois, la cérémonie du drapeau du Régiment de service Militaire Adapté (RSMA) de la Guadeloupe. Pour cette première, 80 jeunes de la promotion de mai 2016 du RSMA se sont présentés au drapeau français, comme le veut la tradition militaire. Parmi eux, cinq jeunes Saint-Martinois : Ulice Jean, Fleurime Chino, Glasgow Aaron, Alexis Kenderson, Boniface Iniacio.

La Présidente Aline Hanson, accompagnée du Colonel Le Balc'h, commandant du RSMA de Guadeloupe, et d'Emmanuel Effantin représentant la Préfète Anne Laubies, a assisté à la revue des troupes. Les élus du conseil territorial et les personnalités conviées ont ensuite admiré le défilé militaire devant l'hôtel de la Collectivité. Dans son allocution, la Présidente a salué le

partenariat fructueux avec le RSMA, à travers la convention « Objectif 100 », qui offre de réelles opportunités de formations professionnelles à la jeunesse locale. Concrètement, la convention « Objectif 100 », signée en octobre 2014, a permis à 98 Saint-Martinois d'intégrer une formation qualifiante au sein du RSMA de Guadeloupe. Aline Hanson a encouragé les jeunes de l'île à se renseigner sur les nombreuses formations dispensées par le RSMA.

Cette cérémonie a également été l'occasion pour le RSMA de récompenser trois récipiendaires Saint-Martinois, Converti David, Gersin Emma et Laguerre Yürgen, qui viennent d'achever avec succès leur formation au sein du RSMA. Ils ont été décorés de la médaille de bronze de la Défense Nationale, délivrée par le ministre de la Défense. Madame Corine Pineau, responsable du service Accueil, Information, Orientation, de la Collectivité, a, elle aussi, reçu la médaille de bronze de la Défense Nationale, pour son implication sans faille auprès des jeunes saint-martinois formés par le RSMA.

A l'issue de la représentation,



la Présidente Aline Hanson a remercié le RSMA, en son nom et au nom du conseil territorial de Saint-Martin, pour avoir organisé cette cérémonie pour la première fois à Saint-Martin, offrant ainsi une vitrine du service militaire adapté et ouvrant des possibilités à la jeunesse locale.



La fête de la musique célébrée sur le Front de mer !

La Collectivité de Saint-Martin a donné rendez-vous à la population, mardi 21 juin 2016, sur le Front de mer de Marigot pour fêter la musique !

Cette année, ce sont les écoles primaires qui ont ouvert les festivités avec un concert éclectique livré en matinée sur la scène prévue à cet effet, sur la place du marché de Marigot. Le travail réalisé en classe avec les enseignants, qui a consisté à préparer les chorégraphies et à répéter les chansons, a donné d'excellents résultats puisque les élèves ont présenté un très beau spectacle.

Au total, ils étaient 470 élèves à participer à cet événement, organisé par la Collectivité de Saint-Martin, en partenariat avec la circonscription des îles du Nord et Step Up Production qui a produit le concert. Les écoles élémentaires Clair Saint-Maximin de Quartier d'Orléans, Emile Larmony de Cul de Sac, Elie Gibs de Grand Case, Hervé Williams, Emile Choisy et Nina Duverly de Marigot étaient de la partie.

En soirée, la scène musicale saint-martinoise a pris le relais et la scène s'est enflammée. DJ Prince – Rangi Hei Ori NTahiti Dance Group - Acoustic Style – ODD Brothers – Connis Vanterpool Band - Feat Essence – Percy Rankin – Rose Marie Hodge et Betty V ont assuré le spectacle pour le plus grand plaisir du public qui s'était déplacé.

La conseillère territoriale Rollande Questel, déléguée à la Culture, était présente pour encourager les artistes et les équipes du pôle de Développement Humain, service Art & Culture, qui ont chapeauté l'organisation.

La Collectivité de Saint-Martin tient à remercier les écoles qui ont participé à l'événement, ainsi que ses partenaires et tous ceux qui se sont impliqués de près ou de loin dans l'organisation de cet événement en faveur du public.



Lutte contre le zika

Face à la progression des cas de contamination par le virus du ZIKA sur le territoire de Saint-Martin depuis le 15 janvier 2016, Madame la Préfète déléguée de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, Madame la Présidente de la Collectivité de Saint-Martin, Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier Louis Constant Fleming et l'Agence Régionale de Santé (ARS), représentée par son délégué territorial sur Saint-Martin et Saint-Barthélemy, vous convient mercredi 22 juin 2016 à partir de 8H00 sur le front de mer de Marigot (à proximité du marché) à une manifestation publique d'information. Lors de cette manifestation, de nombreuses informations en matière de prévention vous seront apportées. Il vous sera notamment remis à cette occasion des flyers « ZIKA, Le Combat Reprend ! » (en versions française, anglaise et espagnole) ainsi que des poissons « golomines » ou « guppies » destinés à la protection des citernes contre les larves de moustiques. Nous vous attendons très nombreux, en vous remerciant par avance pour votre participation. Pour rappel, le moustique vecteur du ZIKA a une activité principalement diurne avec une recrudescence d'activité le matin et en fin de journée. Les symptômes sont le plus souvent de type grippal (fièvre, maux de tête, courbatures) avec des éruptions cutanées et se manifestent dans les 3 à 12 jours qui suivent la piqûre par le moustique contaminé. L'infection par le virus ZIKA peut également se manifester par une conjonctivite ou par une douleur derrière les yeux, ainsi que par un oedème des mains ou des pieds. En cas de signes cliniques évocateurs d'une infection par le virus ZIKA, il est recommandé de consulter un médecin, le plus rapidement possible. Il n'existe pas de traitement curatif, ni de vaccin. L'utilisation d'aspirine est fortement déconseillée en raison des risques de saignement.

L'hypothèse d'une relation de cause à effet entre la recrudescence de cas de microcéphalies foetales ou néonatales et une infection par le virus ZIKA chez la mère est probable. Sur la base des données disponibles sur la situation sanitaire au Brésil, le public des femmes enceintes ou ayant un projet de grossesse est considéré comme particulièrement prioritaire, compte tenu du risque potentiel. Les femmes enceintes doivent adopter des mesures de protection renforcées et consulter sans délais leur médecin en cas de symptômes. Par ailleurs, dans le cadre des complications de type neurologique possibles en lien avec le virus ZIKA, le syndrome dit de Guillain-Barré demeure rare mais incite à une vigilance spécifique en cas d'épidémie.

RAPPEL DES CONSIGNES DE PRÉVENTION ET DE PROTECTION :

Lutter contre les moustiques : détruire les larves ainsi que les gîtes potentiels de reproduction des moustiques autour et dans l'habitat : en faisant contrôler vos citernes, en supprimant les soucoupes sous les pots de fleurs et en vidant au moins une fois par semaine tous les récipients contenant de l'eau stagnante (vases, détrit, gouttières...). Se protéger des piqûres de moustiques (essentielles pour les femmes enceintes et les personnes malades) en portant des vêtements longs, en utilisant des répulsifs cutanés (en respectant les précautions d'emploi, en particulier chez l'enfant et la femme enceinte) ainsi que des moustiquaires de berceau chez le nouveau né et le nourrisson. Protégez votre habitat (moustiquaires, diffuseurs électriques, tortillons...)

Le ramassage des véhicules hors d'usage est gratuit jusqu'au 31 juillet 2016 !

La Collectivité de Saint-Martin organise une opération gratuite d'enlèvement des carcasses de véhicules, du 01 avril 2016 jusqu'au 31 juillet 2016.

Un ramassage gratuit de toutes les épaves est en effet offert à tous les propriétaires désireux de se débarrasser d'un véhicule hors d'usage. Profitez-en !

Attention : au-delà du 31 juillet 2016, ce service de collecte sera payant. Seul le traitement au centre VHU de Grandes Cayes sera pris en charge par la Collectivité. Il sera alors demandé au propriétaire d'apporter son véhicule par ses propres moyens au centre de traitement VHU de Grandes Cayes.

L'enlèvement des carcasses est un acte citoyen. Il participe à la mise en valeur de nos paysages et permet de lutter efficacement contre les virus de la dengue, du chikungunya et plus récemment du zika, en détruisant les gîtes des larves de

moustiques. La Collectivité de Saint-Martin vous invite à participer activement à cette campagne d'utilité publique.

Si vous désirez vous débarrasser d'un ou plusieurs véhicules, un numéro de téléphone est à votre disposition : Direction de l'environnement et du cadre de vie / service cadre de vie : 05 90 52 27 30 – madame ISAAC Hélène.

La collectivité de Saint-Martin vous remercie par avance de votre implication dans cette action visant à préserver notre territoire.

La Collectivité lance la saison « Ticket-Sport-Culture » 2016 !

La collectivité de Saint-Martin renouvelle son opération ticket-sport-culture en faveur de la jeunesse. Cette année, le ticket donne accès non seulement au sport, mais aussi à la culture sous la forme de sorties pédagogiques. Les jeunes de 7 à 14 ans peuvent ainsi bénéficier du ticket-sport-Culture de la collectivité, du 04 au 29 Juillet 2016, tous les matins de 8h à 13h.

Pour participer, il est obligatoire de s'inscrire au préalable auprès du service Jeunesse et Sports de la Collectivité, Pôle de développement Humain, rue de la Liberté à Marigot (ancienne école du bord de mer). Les inscriptions seront ouvertes à partir du mercredi 08 juin 2016.

De nombreuses disciplines sportives seront mises à disposition des enfants sur les stades de Marigot et Sandy Ground, avec une nouveauté cette année, l'intégration au programme de sorties culturelles.

Un dossier d'inscription est à remplir et des pièces sont à fournir. Pour vous inscrire, merci de vous présenter au service Jeunesse et Sports, entre 8h et 15h (du lundi au vendredi), à partir du 08 juin 2016, muni des pièces suivantes :

- Copie d'une pièce d'identité
- Certificat Médical de moins de 3 mois
- Copie d'attestation d'assurance RC activité extrascolaire couvrant le mois de Juillet 2016
- Une photo récente de l'enfant (photo d'identité)
- Copie du carnet de santé (vaccinations)

Pour valider l'inscription, le dossier devra être complet.

La collectivité de Saint-Martin vous remercie de votre compréhension.

Remerciements aux partenaires de la Foire de Paris

Présent sur le Pavillon Terres des Tropiques pour la première fois, le stand de Saint-Martin a eu un beau succès à la Foire de Paris. La collectivité de Saint-Martin tient à remercier chaleureusement ses partenaires, en particulier la compagnie aérienne Air Caraïbes, qui sur le jeu concours a fait gagner des séjours à Saint-Martin, dont le plus gros lot : 2 billets A/R + hôtels avec 7 nuitées.

La collectivité remercie également les quatre entreprises saint-martinoises qui étaient présentes : Alpha Charpente, l'Atelier du Fibre, Luxuria Travel et la Sem-samar. Un grand merci à mesdames Josiane Hellissey-Duhamel, Eugénie Mills et Janette Javois qui se sont occupées de la partie culinaire, et à Menelik et Milkaya Arnell qui ont fait la promotion du livre Ignacio and the Mysterious Egg. Sur le plan de l'animation musicale, merci aux artistes locaux Lydia Laurence et Oswald qui se sont produits sur le stand de Saint-Martin. Merci aux groupes Beaulogne Combo et Gunslingers qui ont enflammé la scène du pavillon Terre des tropiques.

Encore un grand merci à tous nos partenaires: la CCISM, Luxuria Travel, Alpha Charpente, Woja, Atelier de la Fibre, Air Caraïbes, Le Beach Hôtel, La Playa Orient Bay Hôtel, Blue Bay Beach Hôtel, l'Office de tourisme et la Maison de Saint-Martin.

Le RSMA et l'armée recrutent à Saint-Martin !

Le RSMA et l'Armée de l'Air ont organisé des sessions d'information collective et de recrutement, du lundi 6 au jeudi 9 juin 2016, à Saint-Martin, en partenariat avec le service Accueil, Information, Orientation (AIO) de la collectivité, à l'ancienne école Evelynna Halley, à Marigot. De la même manière, l'Armée de Terre et la gendarmerie ont organisé un recrutement à Saint-Martin, du 20 au 24 juin 2016. Les réunions d'information ont été suivies par de nombreux jeunes venus

se renseigner sur les possibilités d'embauche. L'armée de l'air est actuellement à la recherche de pilotes. Les candidats doivent être titulaires du Baccalauréat. L'armée de terre et la Gendarmerie, tout comme le RSMA ont aussi de nombreux postes à pourvoir. La collectivité de Saint-Martin invite les 18-26 ans intéressés pour une formation militaire à se rapprocher du service AIO. Service AIO, responsable Corine Pineau : 0590 27 94 81.

Ramassage des déchets : rappel de la réglementation

Les dépôts d'ordures, d'encombrants et de déchets verts laissés sur la voie publique génèrent des nuisances olfactives et visuelles pour les riverains et les touristes qui visitent notre destination.

Pour justement éviter ces atteintes à l'environnement, la collectivité de Saint-Martin a mis en place un système de collecte des déchets :

- 7 jours sur 7 pour les ordures ménagères
- 5 fois par semaine pour les encombrants
- 3 fois par semaine pour les déchets verts.

La déchèterie de Galisbay-Bienvenue est ouverte aux particuliers tous les jours, de 10h à 18h (sauf le dimanche et les jours fériés). La collectivité invite les artisans, commerçants et professionnels à apporter leur contribution à ce dispositif en évacuant dès que nécessaire leurs déchets, comme le veut la réglementation. Les dépôts sauvages de déchets ménagers, d'encombrants et de déchets verts sont interdits par la loi (article L. 541-3 du code de l'environnement).

La Collectivité de Saint-Martin invite la population à respecter les horaires, les jours et les lieux de dépôt des déchets et remercie tout-un-chacun pour sa contribution citoyenne au respect de notre environnement commun.

Nettoyage des bas-côtés des routes au lamier, à partir du 04 juillet 2016

Dans le cadre du nettoyage et de l'entretien des espaces publics, la Collectivité de Saint-Martin informe la population qu'elle va procéder, à compter du lundi 04 juillet 2016, au passage du lamier sur les sections Terres Basses, Bellevue, la Savane et Grand-Case/Hope Estate.

La Collectivité s'excuse par avance de la gêne que ces travaux pourraient occasionner aux usagers de la route et remercie la population de sa compréhension.

Inscriptions à la cantine et au périscolaire

Les inscriptions à la restauration scolaire et périscolaire ainsi que l'achat de tickets pour l'année scolaire 2016 /2017 débuteront : Lundi 18 juillet 2016, auprès de la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires, ancienne école Evelynna Halley, à Marigot. Nous rappelons aux parents qu'aucune réinscription ne sera prise en compte sans régularisation des impayés de l'année 2015 / 2016.

La Direction de la CTOS.

LES PIÈCES À FOURNIR :

L'un des parents ou le tuteur légal doit obligatoirement se présenter lors de l'inscription de l'enfant.

Pour une nouvelle inscription et une réinscription à la restauration scolaire pièces obligatoire:

1. Fiche de renseignement à remplir plus la Fiche Sanitaire de Liaison
2. 1 photo d'identité récente de l'enfant (pour une nouvelle inscription ou l'entrée en classe CP)
3. Photocopie intégrale du livret de famille ou extrait d'acte de naissance de l'enfant
4. Photocopie d'une pièce d'identité de l'un des parents (mère, père) ou tuteur (tríce)
5. Photocopie de la carte d'allocataire (CAF) si vous en êtes bénéficiaire
6. Photocopie d'un justificatif de domicile (électricité, eau ou téléphone)
7. Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'enfant pour l'année scolaire 2016/2017
8. Photocopie du carnet de vaccinations (pages 90 à 93)
9. Attestation d'inscription du Bureau des Ecoles (pour une nouvelle inscription et classe CP)
10. Frais d'inscription par enfant 5 €

Si votre enfant participe au Périscolaire

1. Formulaire Périscolaire de la CTOS à remplir
2. Frais d'inscription annuel par enfant 10 €



Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires
Service Péri et Extrascolaire



Chers Parents,

La Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires organise un accueil collectif de mineurs sans hébergement du 05 au 29 juillet 2016, de 8h00 à 15h30 du lundi au vendredi.

Au programme : chants, danse, visites divers travaux manuels, sports

Dans les écoles suivantes :

- Maternelle Evelina HALLEY
- Maternelle Jean ANSELME
- Élémentaire Hervé WILLIAMS
- Élémentaire Nina DUVERLY
- Élémentaire Aline HANSON
- Élémentaire Clair SAINT-MAXIMIN

Inscriptions : Service inscription
Annexe CTOS, ancienne école maternelle Evelina HALLEY à Marigot

Pièces à fournir :

- Copie des pages de vaccination
- Assurance civile

Prix : 25€/semaine ou 80 €/mois (par enfant repas compris)

Dear Parents,

The CTOS is organizing July summer camp, from the 5th to the 29th of July from 8:00 am to 15:30 pm, from Monday to Friday.

Program: singing, dancing, outdoor visits, arts and craft sports

At the following schools:

- Evelina HALLEY kindergarden
- Jean ANSELME kindergarden
- Hervé Williams elementary
- Nina DUVERLY elementary
- Aline HANSON elementary
- Clair SAINT-MAXIMIN elementary

Inscriptions department:
CTOS second office
Former Evelina HALLEY kindergarden school in Marigot

Necessary documents:

- Copy of the vaccination book
- Certificate of liability insurance

Price: 25 € /week or 80 €/month (per child lunch included)




Annexe de la CTOS, ancienne école maternelle Evelina HALLEY – Marigot 97150 SAINT-MARTIN
Tel : 0590 27 94 84 – 0690 88 20 15

Programme du 05 au 29 juillet 2016

	Mardi 05	Mercredi 06	Jeudi 07	Vendredi 08
	Jeux de connaissance Activités sur site (Tous les accueils)	Activités sur site (Tous les accueils)	Activités sur site (Maternelles)  Sortie plage (Elémentaires)	Sortie ferme aux papillons (Maternelles)  ----- Activités sur site (Elémentaires)
Lundi 11	Mardi 12	Mercredi 13	Jeudi 14	Vendredi 15
Sortie cinéma (Maternelles) ----- Activités sur site (Elémentaires)	Activités sur site (Tous les accueils)	V.T.T Stade T. CARTY (Tous les accueils) 	 FÉRIÉ (pas d'accueil)	PONT (pas d'accueil)
Lundi 18	Mardi 19	Mercredi 20	Jeudi 21	Vendredi 22
Activités sur site (Maternelles) ----- Sortie cinéma (Elémentaires)	Sortie plage (Maternelles)  Activités sur site (Elémentaires)	Fête foraine à J. ANSELME (Maternelles)  Activités sur site (Elémentaires)	CHOMÉ (pas d'accueil)	Activités sur site (Maternelles)  Sortie coté hollandais WATERSPLASH / Musée / YODA (Elémentaires)
Lundi 25	Mardi 26	Mercredi 27	Jeudi 28	Vendredi 29
Activités sur site (Maternelles) ----- Sortie coté hollandais WATERSPLASH / Musée / YODA (Elémentaires)	FUNDAY sur l'accueil Jean ANSELME (Maternelles) ----- Journée sportive Stade T. CARTY (Elémentaires)	Activités sur site (Tous les accueils)	Fête finale à la MJC de Sandy-Ground (Tous les accueils) 	 BONNES VACANCES

Ce programme peut être soumis à des modifications



Evelina HALLEY

Maternelle 3-5 ans Kindergarden 3-5 years
Mille et une activités pour s'occuper, car les enfants sont « acteurs » de leur vacances.

Jean ANSELME

Maternelle 3-5 ans Kindergarden 3-5 years
Un programme adapté pour petits et grands

Aline HANSON

Elémentaire 6-12 ans Elementary school 6-12 years
Vive les vacances avec les copains, et les animateurs..... C'est génial.

Clair SAINT-MAXIMIN

Elémentaire 6-12 ans Elementary school 6-12 years
C'est les vacances, alors viens t'amuser avec nous.

Hervé WILLIAMS

Elémentaire 6-12 ans Elementary school 6-12 years
Des activités, des sorties, des jeux, du fun....

Nina DUVERLY

Elémentaire 6-12 ans Elementary school 6-12 years
Avec la CTOS, les vacances n'ont pas de limite.

Inscription

Au service inscription:

Annexe CTOS, ancienne école

Evelina HALLEY

97150 Marigot Saint-Martin

Tel : 0590 27 94 84 / 0690 88 20 15

Tarifcation

25€ /semaine

80€ / mois

Tout compris

Activités

Repas

Transports

Visites

Pièces à fournir

Copie des pages de vaccinations

Copie d'assurance en responsabilité civile

Fiche de renseignement (à remplir à l'inscription)

Caisse Territoriale des Oeuvres Scolaires
Service Péri et Extrascolaire



La CTOS organise

Les Vacances au Pluriel

du 05 au 29 juillet 2016



Pour tous les enfants de 03 à 12 ans

du lundi au vendredi
de 8h00 à 15h30

